

Règlement des Championnats d'Échecs pupilles-benjamins-minimes de Seine et Marne 2014

Article 1 : organisation

Le Comité Seine et Marnais du jeu d'Échecs organise les Championnats de Seine et Marne individuels pupilles, benjamins et minimes 2014, le samedi 1^{er} et dimanche 2 novembre 2014, à l'hôtel Confort, 33 boulevard du chevalier Bayard, 77100 Meaux.

Ces championnats comportent trois tournois, pupilles, benjamins et minimes, et sont ouverts à tout joueur des catégories pupilles, benjamins et minimes, licencié A en Seine et Marne pour la saison 2014-2015.

Ils sont qualificatifs pour la phase Ligue (23-27/02/2015) du Championnat de France Jeunes.

Article 2 : homologation

Ces Championnats sont homologués par la FIDE pour les pupilles et benjamins et par la Fédération Française des Échecs pour les minimes, ils se jouent en 6 rondes.

Les règles du jeu seront celles de la FIDE applicables au 01/07/2014 sauf en ce qui concerne les coups irréguliers : la perte de la partie ne sera déclarée qu'au 3^o coup irrégulier.

Les appariements se feront au Système Suisse Intégral, le système d'appariement pourra être modifié par l'arbitre si le nombre de participants dans la catégorie n'est pas suffisant.

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 : cadence

La cadence de jeu sera de 50 minutes + 10 secondes par coup.

La notation est obligatoire sauf pour le joueur qui dispose de moins de 5 minutes à sa pendule.

Article 4 : horaires

Ronde 1 : 10h30 le samedi

Ronde 4 : 10h30 le dimanche

Article 5 : inscription

Les droits d'inscription se montent à 10 euros (gratuit pour les membres des clubs qui ont adhéré au « pass échecs 77 »), aucune inscription sur place, pointage 09h45-10h15.

Article 6 : prix et qualifications

Le classement final sera établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex aequo seront dans l'ordre, Buchholz Tronqué, Cumulatif, Performance.

La cérémonie de remise des prix est prévue à 18h.

Les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Seront qualifiés dans chaque catégorie tous les garçons qui marqueront au moins 3.5 points et les 4 premières filles si elles ont marqué au moins 1 point sur l'échiquier, y compris les ex-aequo.

Pour la catégorie benjamine, le titre de championne de Seine et Marne se jouera entre la première de ce tournoi et Shanti Toure du club de Noisiel, qualifiée d'office pour le championnat de France jeunes.

Ces deux joueuses joueront un match en deux parties à la cadence de 50 min+10 sec par coup, le dimanche 30 novembre 2014 au même endroit que les tournois qualificatifs. Celle qui remportera ce match sera déclarée championne de Seine et Marne.

Si au terme des deux parties longues le score est de 1 à 1, elles effectueront alors un départage en parties rapides (2 parties en 20 min KO), si l'égalité persiste 2 blitz de départage (5 min Ko), si l'égalité persiste un blitz de départage, 5 minutes pour les Blancs, 4 minutes pour les Noirs avec obligation de gagner pour les Blancs (en cas de nulle les Noirs sont déclarés vainqueur).

Article 7 : arbitrage

Le tournoi est arbitré par Jean-François Roux AF2.

Article 8 : comportement

Les joueurs doivent avoir une tenue et une attitude convenables.

Les téléphones doivent être éteints et invisibles dans la salle de jeu.

Article 9 : engagement

Tous les participants s'engagent à respecter le règlement intérieur.

L'arbitre

L'organisateur